


FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018/2019

Niveau actuel		Objectif cette année					
tarifs licence adultes FFESSM	39,20 €	tarifs licence jeunes FFESSM	24,80 €	Assurance Loisir 1	20,00 €		
cotisation par famille avec ass. loisir 1				ass.L2	ass.L3	règlement	date
	1	2	3	4	ajouter 5 euros par licence	ajouter 22 euros par licence	
Adultes	140,00 €	266,00 €	380,10 €	483,98 €			
Moniteurs	125,00 €	237,50 €	339,38 €	432,13 €			
Apnéiste non plongeur	125,00 €	237,50 €	339,38 €	432,13 €			
Jeunes-étudiants	115,00 €	218,50 €	312,23 €	397,56 €			
Nageurs	90,00 €	171,00 €	244,35 €	311,13 €			
Adhésion seule	80,00 €	152,00 €	217,20 €	276,56 €			
Total cotisation							
NOM				Date de nais. :			
Prénom				tel dom			
Adresse				tel port			
Code Postal				email			
Ville				photo	→		
N° licence							
En cas de séparation ou de divorce, personne ayant légalement la garde de l'enfant : Père / Mère / Garde conjointe							
Personne à prévenir en cas d'accident							
N° de téléphone							
Médecin traitant				Autorisation de soins pour mineurs		oui	non
Certificat médical en double exemplaire <4 mois de préférence validé par un médecin FFESSM ou du sport							
Personnes chargées d'amener et de venir chercher l'enfant à son cours si différent des parents							
Nom - Prénom							
Nom - Prénom							
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX							
Allergies							
Tabagisme			Poids				
Port de lentilles pendant la plongée			N° sécu. sociale				
Antécédents médicaux importants (HTA/Diabète/vasculaire.....)							
Antécédents chirurgicaux							
Problèmes ORL		Antécédents accidents plongée					
EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR disponible à l'affichage							
Le conseil d'administration se réserve le droit de refuser l'adhésion d'un membre sans avoir à se justifier							
Toute personne présente sur le site doit être à jour des formalités administratives faute de quoi l'accès sera refusé							
Le club souscrit pour tout plongeur une assurance complémentaire individuelle assistance							
Le club dispose d'un créneau horaire les mardi et vendredi de 20h30 à 23h00							
Les vestiaires collectifs sont affectés à la section pendant ce créneau							
Les vestiaires publics sont sous alarme							
Il est strictement interdit de faire de l'apnée seul, un accompagnant en surface est obligatoire							
Il est strictement interdit de s'entraîner seul en scaphandre							
Le matériel emprunté doit être rincé et rangé à sa place à chaque fin de séance							
Les membres donnent un droit à l'image au club pour toutes les photos et films réalisés lors des manifestations organisées par celui-ci							

Droit à l'image : Je soussigné(e),..... autorise le Club, ses représentants et toute personne agissant au sein de l'USJ, la permission irrévocable de publier la reproduction ou la diffusion par quelques moyens que ce soit, toutes les photographies ou vidéos dans la cadre des activités du Club , quel que soit le lieu et l'horaire.

Autorisation Parentale		Signature obligatoire		
Je soussigné(e)		précédé de "lu et approuvé"		
en qualité de				
autorise le licencié ci dessus nommé à pratiquer les activités subaquatiques proposées par la section plongée de l'U.S.Joigny.				